

**2011/3339 - Restauration partielle du Monument aux morts situé sur l'Île aux Souvenirs au Parc de la Tête d'Or à Lyon 6e - Opération n° 06016084 - programme 00012 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. n° 2009-1, programme 00012, pour un montant de 250 000 euros TTC (Direction des Espaces Verts) (BMO du 28/03/2011, p. 0707)**

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Là aussi, c'est un beau dossier qui concerne l'Île aux Souvenirs, monument aux morts qui avait été édifié en mémoire des 10 600 Lyonnais morts pendant la première Guerre Mondiale. C'est une belle œuvre de Tony Garnier mais qui a subi les outrages du temps sans jamais bénéficier d'une requalification. En plus de la fréquentation de ceux qui commémorent le souvenir de 14-18, il y a aussi une crypte consacrée aux victimes des dernières guerres 39-45, Algérie et Indochine.

L'ensemble du site a ensuite été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en 1982. On a consulté l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Repellin. Il a fait un certain nombre de préconisations et des travaux vont donc pouvoir commencer pour le Cénotaphe, la crypte, les bas reliefs.

Il faut signaler également que sous l'impulsion de Mme Haguenauer, depuis des années, nos services travaillent sur les gravures, travail de bénédictins puisqu'ils ont commencé en 2007 et ils auront fini en 2014. Je voulais les remercier et dire que comme il y a une contribution de la DRAC à la restauration de cet espace, on va pouvoir faire un peu plus. Avec les 250 000 euros que la Ville y met, on va pouvoir également requalifier les espaces de plantations et la végétation qui sont sur l'île.

Voilà un beau dossier pour tous ceux qui se soucient de la mémoire et je laisse la parole à Mme Haguenauer.

Mme HAGUENAUER Evelyne, Adjointe : Merci, Monsieur Buna. Comme vient de le dire M. Buna, la Ville a entrepris depuis plusieurs années déjà, la restauration des plaques gravées du Monument aux Morts de l'Île du Souvenir, appelée également Île aux Cygnes, au Parc de la Tête d'Or.

Pour mémoire, je rappellerai que dès 2001, j'ai entendu les doléances des associations d'Anciens Combattants concernant la dégradation de ce site et le fait qu'aucune grande cérémonie ne s'y déroulait. Je vous ai proposé, Monsieur le Maire, d'engager la réhabilitation de ce monument. Ce que vous avez accepté bien que ce n'était pas prévu au mandat à ce moment-là.

A partir de 2003, la Ville a effectué plusieurs tranches de travaux pour un montant total de 157 716 euros représentant la réfection de 16 plaques en pierre naturelle sur les 76 existantes. La Marbrerie Générale du Rhône a été retenue pour effectuer les travaux de gravure ;

ces derniers se poursuivront, comme vient de le dire M. Buna, jusqu'en 2015 pour un montant contractuel de 728 000 euros. Ce marché a été entériné lors du Conseil municipal du 25 juin 2007.

De septembre 2007 à nos jours, ce sont 50 plaques qui ont été restaurées sur les 76 existantes. Grâce au travail du marbrier, certains noms effacés avec le temps, sont à nouveau lisibles. Les noms oubliés de soldats ont été rajoutés, les noms mal orthographiés ont été corrigés, etc... Ceci pour la plus grande joie des familles concernées. Mais il nous semblait dommage de refaire les plaques sans intervenir également sur le Cénotaphe, la crypte et les 4 bas reliefs qui sont eux aussi, très dégradés.

Le rapport que vous a présenté M. Gilles Buna s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris en 2007 et je vous remercie de réserver un accueil favorable à ce dossier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)